

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 615

Artikel: Sous le signe de l'épi à la croix fédérale

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

manquent pas ! seulement elles ne sont pas précisément bon marché, et on ne les obtient que rarement sans coupons ! A côté de beaucoup, beaucoup trop, d'alcool, le stand du cidre doux constitue un excellent exemple de l'emploi des fruits autrement que par la fermentation, et le stand du lait et les cafés antialcooliques ne manquent pas à l'appel...

...Mentionnons en terminant l'exposition très impressionnante à la halle No 8 de l'Office fédéral de l'économie de guerre. Son bâtiment, qui, en dépit de toutes les difficultés possibles, a cependant été terminé à temps, est lui-même, avec son toit ingénieusement édifié en bois, un enfant des temps de guerre, et prouve combien l'on doit, en mettant en valeur des matières premières de notre pays, les économiser partout où cela est possible et les employer là seulement où elles sont irremplaçables.

Toute cette exposition est bâtie sur des bases



Sous le signe de l'épi à la croix fédérale

N. D. L. R. Aujourd'hui 2 mai, et demain, 3 mai, l'on verra partout en Suisse le petit insigne qui figure ci-dessus, au profit du « Fonds national pour l'extension des cultures ». Ce Fonds, on le sait, est destiné à venir en aide à ceux qui, faute de ressources suffisantes, ne peuvent accomplir les tâches qu'impose à chacun de nous le plan Wahlen pour parer aux nécessités de notre ravitaillement : petits agriculteurs, paysans des vallées de montagnes, citadins cultivant leur jardin, etc. Les femmes ont leur part dans cette rude tâche, qui exige d'elles, les circonstances l'ont prouvé, un surcroît considérable de travail : aussi traduisons-nous ci-après l'appel que nous adresse à ce sujet l'Association suisse des paysannes, et qu'illustreront diverses formes d'activité féminine dans la bataille des champs que l'on trouvera dans ce numéro de notre journal :

...L'épi à la croix fédérale est pour nous aussi, femmes, un emblème de bonne volonté. A le voir se dresser sur la terre qui semble encore dormir, mais dans les profondeurs de laquelle germe déjà le grain du blé de demain avec lequel se fera notre pain, l'on ne peut qu'éprouver confiance et courage.

Regardons les montagnes et les vallées de notre pays, ses coteaux ensoleillés, et ses pentes balayées par le vent du nord, et disons-nous que tous ne sont pas également favorisés, que chacun ne possède pas un coin de terre au soleil ou dans une région fertile, et que c'est le rôle de ceux qui sont privilégiés de venir en aide à d'autres par un geste de large fraternité. Nous, femmes, tout spécialement songeons à celles de nos sœurs qui, sous ce signe de l'épi, voient grandir leur tâche et croître leurs soucis, et faisons l'effort nécessaire pour leur épargner ces difficultés. Car le Fonds national pour l'extension des cultures nous permet de leur aider de façon pratique en leur tendant une main secourable. Femmes suisses, vous avez déjà prouvé souvent votre bonne volonté : achetez toutes les 2 et 3 mai prochain, pour le porter comme insigne de votre geste de fraternité, l'épi à la croix fédérale.

ASSOCIATION SUISSE DES PAYSANNES.



Les femmes et les livres

Quelques récents romans d'auteurs féminins confédérés¹

...Dans son récit *Mangiarda*,² Tina Truog-Saluz, une Engadinoise, évoque, par le portrait qu'elle trace du père de son héroïne, la figure d'un de ces confiseurs grisons du siècle dernier, qui, ayant émigré en Italie, avaient réussi, à force d'énergie et de capacité, à devenir propriétaires de ces remarquables établissements que l'on trouve encore aujourd'hui dans certaines villes de l'Italie méridionale. Mais à côté de la lutte à mener pour atteindre honnêtement cette position, on trouve aussi chez eux, et le roman ne se fait pas faute de

¹ Nous traduisons les analyses d'œuvres et les jugements qui suivent d'une étude de Mme E. Binz-Winiger, qu'a publiée notre confrère, *Die Katholische Schweiz*, dans son numéro de décembre 1941. Le point de vue auquel se place Mme Binz pour apprécier ces différents ouvrages peut différer parfois du nôtre, mais il n'en est pas moins intéressant à connaître. (Note de la traductrice.)

² Fried. Reinhardt, Bâle, éditeur.

strictement schématiques : à l'entrée un graphique montre quelles sont, en temps de paix, les relations étroites entre notre économie et celle de l'étranger, et fait réaliser comment une forte proportion de nos concitoyens vivait uniquement de l'exportation de nos produits et de l'industrie des étrangers. D'autres tableaux nous rappellent les précautions successivement prises par nos autorités : constitution de réserves de provisions, répartition équitable autant que possible des denrées de première nécessité et des charges financières, lutte contre l'accaparement et le marché noir. Un tableau très frappant nous permet de comparer le niveau de vie relativement satisfaisant qui est le nôtre avec celui d'autres pays, et de nous rendre compte combien il est juste que ceux-ci fassent appel à notre aide secourable.

Dans la halle centrale sont exposés tous les produits de remplacement de matières premières qu'à crées chez nous notre industrie chimique si remarquablement développée. Cette exposition-là pourrait bien s'intituler « Aux merveilles de la chimie ! » car il est admirable de voir tout ce que l'on peut inventer en matière d'applications pratiques de cette science avec de l'air, de l'eau, du bois, de la chaux, du sel, etc. ; tout ce que l'on crée pour remplacer les matières premières qui nous manquent, ou pour n'employer qu'avec parcimonie celles qui nous viennent de l'étranger, et qui nous

sont indispensables, comme le charbon avec ses innombrables dérivés. Une autre forme de l'économie de guerre est présentée de façon très frappante : c'est celle de la récupération, où l'on se rend compte comment sont transformés les débris et déchets qu'avec un peu d'attention et de persévérance chacune de nous peut livrer même en petites quantités : papier, carton, os, vieilles étoffes, vieux caoutchouc, vieux plomb, ... sont utilisés pour produire des matières neuves, des graisses, du savon, des bougies ; et même dans les eaux ménagères de grandes entreprises collectives (hôtels, institutions diverses), l'on récupère de quoi fabriquer des engrais chimiques. Il y a là une belle leçon qui montre ce que peut l'intelligence et la volonté d'un peuple dans des temps aussi difficiles que les temps actuels.

E. A.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

L'abolition de la réglementation de la prostitution au Mexique

Les Etats-Unis du Mexique ont récemment aboli toute réglementation de la prostitution. Ce régime avait été introduit en 1864 par l'empereur

Femmes électrices, comment voteriez-vous demain ? Initiative Pfändler

L'électeur suisse se prononcera le 3 mai sur une initiative constitutionnelle réclamant une réorganisation du Conseil national. Cette initiative, due à M. Pfändler, a réuni 75.000 signatures, dont la moitié proviennent du canton de Zurich. Elle semble due plutôt aux agissements d'un clan, le « Landesring » qu'à un besoin populaire général.

Des réformes proposées, plusieurs pourraient certainement rendre des services ; mais ce sont de petits moyens, impropres à résoudre les critiques soulevées contre notre Parlement. Voici, ce que propose l'initiative : Le quotient électoral donnant droit à un député serait à élever de 22.000 à 30.000 âmes, ce qui ferait baisser le nombre des députés de 187 à 140 environ. Ceci, pour réduire la durée des débats parlementaires et en augmenter le rendement. Il semble que le saut est un peu fort, le Parlement ayant pour mission de représenter les intérêts très divers de tout le pays. Pour certains cantons, la représentation populaire deviendrait presque une doublure de celle du Conseil des Etats, et proportionnellement les cantons à population nombreuse perdraient plus que les petits, les excédents de 15.000 âmes donnant droit à un nouveau représentant.

En second lieu, cette initiative nous apporte la suppression du cumul officiel des candidats — celui des partis, imprimé sur les listes — mais le cumul privé reste admis. Nous pensons que cette mesure serait utile pour atténuer l'influence du parti et faire ressortir la personnalité du candidat.

Enfin, cédant à un désir de rajeunissement, moderne et légitime, une limite d'ancienneté est imposée aux candidats, qui ne seraient éligibles que pendant trois périodes succes-

sives de 4 ans, puis éliminés pendant les deux périodes suivantes. L'introduction de cette mesure coûterait leur mandat à 60 députés pour cette première fois ! Le principe d'une alternance plus fréquente n'est certes pas mauvais ; mais un changement aussi important en ce moment pourrait menacer l'équilibre politique dans notre période troublée et incertaine.

Une autre mesure nouvelle, mais peu heureuse, demande qu'avant les élections la profession et les mandats d'administrateurs éventuellement exercés par le candidat soient publiés officiellement, et que les sociétés dépendant d'entreprises étrangères soient désignées comme telles. Or, ce sont là des mesures qui peuvent figurer dans une loi électorale ou un règlement mais certainement pas dans la Constitution. Les partis peuvent se charger de faire ces recherches-là.

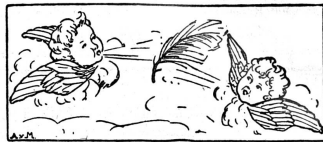
Pour terminer, deux dispositions transitoires semblent révéler le véritable but de l'initiative en stipulant des procédés semblables à ceux qui sont prévus pour une révision totale de la Constitution : Une réélection du Conseil national aura lieu dans les trois mois suivant l'acceptation de cette modification et une réélection complète du Conseil fédéral aura lieu à la première session suivant le renouvellement du Conseil national. Nous savons tous que seul un gouvernement ferme et stable peut faire face aux grandes difficultés que traverse notre pays. En ouvrant la porte à une lutte politique agitée, et éventuellement à des transformations profondes de structure politique d'ici trois mois, — selon le degré de propagande qui serait mis en branle pour les réélections — cette dernière disposition suffit à elle seule pour faire recommander, sans hésitation aucune, le rejet d'une initiative, dont les dangers sont trop graves pour être compensés par quelques réformes de second ordre.

A. L.

Maximilien. Le texte voté maintenant par le Congrès de la République punit désormais la tenue d'une maison de prostitution. Le contrôle médical et policier des prostituées « libres » est aussi supprimé.

Ces mesures ont été prises devant l'inefficacité médicale du système réglementariste, et pour que l'Etat n'encourage plus le proxénétisme. Par contre les vénériens des deux sexes ont l'obligation de se faire soigner.

L'Argentine, le Brésil et quelques autres pays latino-américains ayant déjà abandonné le système de la réglementation au cours des dernières années, il ne subsiste donc plus que sur une étendue très limitée de l'hémisphère occidental.



DE-CI, DE-LA

„Parlons d'œufs...“

Ceci est le titre de la spirituelle *Revue* du Casino de Genève, à laquelle une de nos correspondantes faisait dernièrement allusion ; mais cela est aussi — et sans que cette imitation soit voulue, nous le présumons — le thème d'une des récentes circulaires que l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation adresse régulièrement à la presse féminine, en la priant de transmettre à ses lectrices les recommandations et informations qui leur sont utiles. Cette circulaire donc « parle d'œufs », et aussi du marché noir que commettent avec eux, et souvent innocemment, certaines acheteuses et vendeuses, et encore de leur mise en conserve dès maintenant, qui s'avère indispensable ; mais elle touche aussi à bien des points intéressants la vie domestique quotidienne, tels que la remise de coupons de repas par les femmes de ménage et les travailleuses à la journée, la nécessité qui se fait de plus en plus urgente d'économiser nos denrées, nécessité qu'impose d'ailleurs le récent arrêté du Conseil fédéral, la récupération des boîtes de conserve, l'attribution de cartes alimentaires aux nouveaux-nés, etc., etc.

Ajoutons que des documents utiles sont annexés à ces circulaires, tels qu'un important rapport sur le séchage des fruits et des légumes de l'été dernier (rapport accompagné d'une carte de la Suisse qui fait toucher du doigt à quel point la Suisse romande est en retard à cet égard sur la Suisse centrale et orientale), et une brochure illustrée de façon amusante sur les meilleures méthodes à employer pour conserver ses provisions. (On peut se procurer cette brochure au prix de 10 centimes pièce pour une commande de 20 exemplaires à l'Office fédéral du Travail (Section de la formation professionnelle).

Et toujours les salaires féminins...

N. D. L. R. La citation qu'a faite un de nos derniers numéros du fragment d'un discours du directeur de l'Hôpital cantonal de Lausanne nous a amené communication d'une coupure de la *Sentinelles* sur des salaires féminins, actuellement payés à Lausanne également. Nous reproduisons ces chiffres sans commentaires :

Il y a quelques semaines, une jeune fille, pourvue de son certificat d'apprentissage de

tit fatalement à la catastrophe. Et lorsque à la fin tout rentre dans l'ordre, et que des symptômes de transformation se montrent chez cette dangereuse créature, subsiste pourtant le fait irréparable de la mort d'une fille en terre étrangère. Chez Marta Niggli, l'étude des problèmes est poussée plus à fond que chez Lisa Wenger, les buts qu'elle se pose sont présentés de façon plus artistique, ses moyens d'exécution différents ; elle possède à fond le talent de rendre sensible l'atmosphère d'une situation intérieure, elle surveille davantage son style comme la construction de son roman. C'est ainsi que les gens et les événements de Rödendal, ne nous sont pas dépeints directement, mais par l'intermédiaire d'une parente suisse d'Aglaja, qui a quitté comme elle son pays pour la Suède, et sur qui repose la tâche, non seulement de s'adapter à ce nouveau milieu, par quoi elle devient un personnage important du roman, mais encore de donner à celui-ci par son récit à la première personne la forme qui lui est propre.

La première œuvre d'une jeune Schaffhousoise, Ruth Blum : *Ciel bleu et terre verte* est un livre débordant de poésie, de sentiment humain, de vie intérieure, et tout éclairé par le rayonnement d'un humour aisé. C'est l'histoire de la petite Régine, qui croit dans un village vigneron du Klettgau, dans une vaste maison paysanne au large toit, entre un grand-père toujours plongé dans un monde de légendes et qui lance vers le ciel bleu ses mélodies harmonieuses, et une grand-mère capable, pra-

l'évoquer, une caractéristique typique de tous les Grisons à l'étranger : leur amour et leur fidélité pour leur patrie d'origine. Les vacances passées dans le village de leurs ancêtres ramènent forcément les enfants Valentin à leur souche natale, à laquelle Mangiarda se trouve, de par sa destinée de femme, attachée pour toujours. Ce volume apporte une nouvelle preuve de l'amour de l'auteur pour sa patrie grisonne, pour ses mœurs et ses coutumes, si bien que ce livre, d'une haute tenue morale, se lit avec plaisir malgré son ornementation romantique.

Hans Peter Ochsner, le dernier roman de Lisa Wenger, paru peu avant sa mort, se passe dans une petite ville du Jura bôlois au bord de la Birse. Ce livre emprunte son titre à la figure admirablement dessinée et psychologiquement fouillée du riche paysan et conseiller municipal, Hans Peter Ochsner, qui dirige seul une vaste entreprise, sa femme à ses côtés n'étant qu'une ombre effacée. Là encore Lisa Wenger a traité le problème d'une éducation fausement comprise, uniquement dirigée vers un but égoïste, et cause par conséquent de malheurs. En effet ce n'est que la maladie, par laquelle le bon Dieu brise l'orgueil du terrible chef de famille, qui finit par adoucir la vie dans la riche demeure paysanne. Mais le contraste entre le sombre do-

¹ Editions « Morgarten », Zurich.

² Nous rappelons l'étude de notre collaboratrice Marianne Gagnebin qu'a déjà publiée notre journal sur Lisa Wenger au moment de sa mort (N° 605).

¹ Guilde du Livre « Gutenberg » Zurich.

¹ Huber, Frauenfeld, éditeur.